



INCLU'PRO FORMATION c'est l'offre de formation de l'Agefiph adaptée à chacun ! Elle consiste à aider la personne en situation de handicap à préparer son parcours :

- pour accéder à l'emploi, pour intégrer une formation qualifiante ou certifiante ou pour garder son emploi.
- Inclu'Pro Formation comprend différents parcours pédagogiques répondant ainsi à l'objectif professionnel de la personne.

LIEUX DE FORMATION

Niort - Parthenay
Melle - Thouars
Bressuire

DURÉE DE LA FORMATION

Parcours INCLU'PRO Individuel

Un parcours allant jusqu'à **174h de formation** et comprenant :

jusqu'à **104h** individuelles de formation en centre,

jusqu'à **70h** d'immersion en entreprise ou sur plateau technique,

+ la possibilité de participer à des modules collectifs en fonction de ses besoins

Parcours INCLU'PRO Collectif

Un parcours allant jusqu'à **300h de formation** et comprenant :

jusqu'à **204h** collectives de formation en centre,

jusqu'à **140h** d'immersion en entreprise ou sur plateau technique,

+ la possibilité de renforcer l'accompagnement par l'ajout d'entretiens individuels thématiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs sont partagés entre les parcours individuels et collectifs. Ils sont adaptés au projet du stagiaire et couvrent les champs suivants :

- Identifier ses aptitudes en fonction de sa situation globale (handicap, situation économique et sociale...)
- Identifier un projet professionnel en adéquation avec son handicap et son projet de vie,
- S'appropriier le plan d'action suite au bilan final et être en capacité de le mettre en œuvre.

COMPÉTENCES VISÉES

- Se projeter dans un nouveau métier, un nouvel emploi ou vers une formation,
- Se réorienter,
- Se reconvertir,
- Accéder à une formation qualifiante,
- Accéder à un emploi ou à un contrat d'alternance.

ACCESSIBILITÉ PÉDAGOGIQUE

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité),

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)



PROGRAMME

- SAS
- Devenir stagiaire INCLU'PRO
- Remobilisation sociale et professionnelle
- Confiance en soi et potentialités au-delà du handicap
- Compétences professionnelles acquises et savoirs être
- Le marché de l'emploi local et les secteurs professionnels
- L'impact du handicap sur son activité professionnelle
- Se préparer à l'emploi, la formation ou l'alternance
- Se présenter à un recruteur
- Immersion en entreprise et/ou plateaux techniques



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site

PUBLIC ÉLIGIBLE

Tous les bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés ou en voie de l'être, engagés dans un parcours d'accès, de maintien dans l'emploi ou de transition professionnelle :

- Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à France Travail,
- Les jeunes de plus de 15 ans ayant bénéficié d'une orientation scolaire de la CDAPH et ayant un projet d'orientation vers l'apprentissage,
- Les salariés du secteur privé et agents de la fonction publique,
- Les travailleurs indépendants, les exploitants agricoles, les marins.

Précision, les salariés peuvent être :

- en situation de maintien dans l'emploi, en activité ou en arrêt de travail présentant un risque d'inaptitude à leur poste de travail ;
- en situation de transition professionnelle. Les salariés du secteur privé doivent être salariés par une entreprise soumise au code du travail français.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

Pour suivre cette formation à distance il vous faut :

- Maîtriser les savoirs de base, connaître l'outil informatique ;
- Disposer de l'équipement requis et d'un environnement de travail favorable et/ou avoir la mobilité pour venir en centre de formation utiliser le matériel de l'espace de coworking à disposition ;
- Disposer des ressources nécessaires (physiques, mentales et techniques), en lien avec le handicap.

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation ou mixte (Blended learning).

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, vous réaliserez une analyse de la faisabilité de votre projet professionnel.

Cette évaluation s'inscrit dans un bilan des actions que vous aurez menées tout au long de la formation et permettront de valider votre projet professionnel.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le dispositif de formation INCLU'PRO est financé par l'AGEFIPH.



La rémunération par France Travail durant le temps de formation sera possible pour les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sous conditions de droits.

INSCRIPTION & DÉLAI D'ACCÈS

La formation est mobilisée sur prescription des conseillers France Travail, Cap Emploi (Maintien ou Insertion), Mission Locale, Conseillers en Évolution Professionnelle (CEP), du réseau Comète, des centres de gestion, du PLIE.

Vous pouvez également vous inscrire directement en nous contactant.

Votre inscription sera finalisée dans un délai d'un mois.

**Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org